

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 30 mai 2022 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse, Président du CLIS,
- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Jean-Luc GAILLARDIN, commune de Dammarie sur Saulx,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- M. Louis LODE, commune d'Horville en Ornois,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Mathieu RIQUART, ASN,
- M. Patrice TORRES et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET et Mmes Laetitia FAUGIERES et Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etait représentée :

- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- Mme Sylvie ROCHON, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Benoît DEJAIFFE, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Damien THIERIOT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Franck RAIMBAULT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- Mme Claire PEUREUX-VALANT, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,
- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Narendra JUSSIEN, représentant Mme le Préfet de la Meuse.

Etait invité :

- M. Jean-Marie HANOTEL, MNE, suppléant de Mme FRANÇOIS.

1) Approbation du PV du CA du 7 mars 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 mars 2022, intégrant les demandes de modifications adressées par M. LERAY, est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins une abstention (Mme FRANÇOIS).

2) Prochaine Lettre du CLIS

La version présentée tient compte, en partie, des modifications proposées par les membres de la commission « Communication ». Elle a d'ores et déjà été modifiée en page 1 pour préciser qu'elle porte principalement sur les déchets HA et MAVL. Sur ce point, M. TORRES indique que le fait d'évoquer le cas spécifique d'Asse, en Allemagne, peut prêter à confusion (s'agissant principalement de déchets FA).

Mme FRANÇOIS estime que ses observations, en particulier sur la situation en Suède, aux Etats-Unis ou en Belgique, n'ont pas été totalement reprises. Pour elle, la Lettre étant incomplète, cela donne l'impression que les projets de stockage dans le monde sont développés sans opposition et sans que des doutes soient exprimés par des experts.

M. STOLF précise que la Lettre rend compte des présentations faites lors de la conférence internationale qui s'est déroulée début avril en Finlande, et ce, pour M. THERIN, sans porter de jugement.

M. CANOVA rappelle que le CA devant valider la Lettre, il est normal que le contenu en soit discuté à cette occasion, sans que cela remette en cause le travail de la commission. Constatant l'impossibilité de trouver un consensus sur certains points, il propose que Mme FRANÇOIS rédige un texte au nom des membres qui ne sont pas d'accord avec la rédaction actuelle. Ce texte sera diffusé aux membres du CA puis intégré, dans un encadré, à la Lettre.

Le CA adopte cette proposition à l'unanimité.

### 3) Travaux des commissions

- Commission « Santé-Environnement » : la prochaine réunion est fixée au 20 juin. Pour M. FLEURY, il est important que les membres qui se sont impliqués pour la mise en place de l'état de référence sanitaire puis le lancement d'OSaRiB puissent rester informés et continuent d'alimenter les réflexions des partenaires du CLIS. Il fait part d'un problème rencontré avec l'un des membres du conseil scientifique de l'Observatoire (conflit d'intérêt) qui a été démissionné, Santé publique France relançant un appel à candidature pour le remplacer et élargir le conseil. Il rappelle que la commission s'intéresse également à la question de l'état zéro radiologique et du suivi qui sera mis en place, au regard des obligations réglementaires de l'ANDRA. M. STOLF signale qu'il y a, avec la station atmosphérique d'Houdelaincourt, des mesures de la radioactivité en permanence. Concernant la qualité de l'air, M. TORRES confirme à M. OLLIVIER que les données mesurées en continu sont publiques, mais la mise à disposition se fait en décalé (rétrocontrôles).

- Commission « Localisation-Aménagement du territoire » : M. STOLF indique que la commission (élargie aux membres du CA) s'est réunie le 24 mai avec l'intervention de M. VAZELLE, l'un des garants de la concertation sur la voie ferrée, partie SNCF (de Nançois à Gondrecourt). Le rapport des garants et celui de la SNCF peuvent être consultés (le lien sera envoyé aux membres).

- Commission « Réversibilité-Récupérabilité » : M. JAQUET rappelle qu'il est prévu de lancer un appel d'offres pour une expertise sur la tenue des matériaux utilisés pour les alvéoles de stockage HA. Toutefois, avant tout lancement, il a été demandé aux responsables de l'école d'ingénieurs de Nogent en Bassigny (matériaux) s'ils étaient en mesure de donner suite à la demande du CLIS. Leur réponse est attendue sous peu. Si elle est négative, l'appel d'offres sera lancé.

- Commission « Risques » : elle s'est réunie le 22 mars et M. FERNBACH souhaite qu'elle travaille sur les transports. Mme FAUGIERES a réuni une documentation importante qui doit permettre de définir des pistes de réflexion.

M. FLEURY souhaite que l'initiative prise par M. CANOVA de réunir les présidents de commissions soit renouvelée, afin de faciliter les échanges et d'envisager des actions communes (notamment avec la commission « Communication »).

#### 4) Questions diverses

- M. HANOTEL, à la demande de M. CANOVA, fait part du courrier (remis en séance) adressé par MNE au président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, concernant à la fois des recherches complémentaires pour l'évaluation du potentiel géothermique, et des demandes de réalisation de forages au droit du site envisagé pour le stockage.


- M. CANOVA indique qu'une délégation de la CLI de Nogent sera présente à Bure le 7 juillet et souhaite échanger avec des membres du CLI à l'occasion du déjeuner. Les membres du CA seront sollicités pour participer à cette rencontre.

- M. CANOVA confirme qu'une visite des installations Orano à La Hague est prévue du 25 au 27 septembre. Si cela est possible, un passage au terminal ferroviaire de Valognes pourrait être envisagé. Les membres du CLIS seront prochainement invités à s'inscrire.

- Mme FRANÇOIS s'étonne des réponses apportées par l'ANDRA quant à une potentielle extension du centre de stockage, s'il était décidé de construire de nouveaux réacteurs, et relaie l'interrogation du président de l'ASN sur de possibles problèmes en termes d'acceptabilité sociétale. M. TORRES précise qu'il n'est pas question d'extension à l'heure actuelle. L'ANDRA a simplement répondu sur un plan technique à une demande du ministère de la transition énergétique, en estimant que les déchets qui seraient générés par un parc d'EPR étaient sensiblement les mêmes (en termes de caractéristiques) que ceux qui font partie de l'inventaire de référence du stockage, et que la couche d'argile était suffisamment étendue.

A Bure, le 19 septembre 2022

Le Président,

  
Jean-Louis CANOVA

4/4